



Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'agglomération de la Ville de Longueuil tenue le 18 novembre 2010 à compter de 16 h, dans la salle du conseil de l'hôtel de ville de Longueuil, 4250, chemin de la Savane, sous la présidence de Mme Monique Brisson.

Sont présents :
Mme Caroline St-Hilaire, mairesse de la Ville de Longueuil
Mme Monique Brisson, conseillère de la Ville de Longueuil
M. Albert Beaudry, conseiller de la Ville de Longueuil
M. Éric Beaulieu, conseiller de la Ville de Longueuil
Mme Suzanne Lachance, conseillère de la Ville de Longueuil
M. Michel Lanctôt, conseiller de la Ville de Longueuil
M. Claude Benjamin, maire de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville
M. Philippe Brunet, maire de la Ville de Saint-Lambert
M. Paul Leduc, maire de la Ville de Brossard
M. Jean Martel, maire de la Ville de Boucherville

Sont aussi présents :
M. Guy Benedetti, directeur général
M. Daniel Carrier, directeur des Services juridiques et greffier de la Ville de Longueuil
Mme Annie Bouchard, chef du Service du greffe et assistante-greffière de la Ville de Longueuil

CA-101118-1.1

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La présidente constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte.

CA-101118-1.2

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout du point suivant :

CA-101118-1.16 – Demandes au gouvernement concernant l'exploration et l'exploitation des gaz de schiste.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA-101118-1.3

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Il est tenu une période au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions aux membres du conseil.

M. André Sabourin dépose un document dans lequel il suggère des solutions pour améliorer la sécurité des piétons, des cyclistes et des automobilistes.

CA-101118-1.4

DÉPÔT DES ORIENTATIONS TRANSMISES AU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION AVANT CETTE SÉANCE ET CONCERNANT LES SUJETS DONT IL EST SAISI

Il est procédé au dépôt des orientations transmises au conseil d'agglomération par les villes liées avant cette séance et concernant les sujets dont il est saisi.

CA-101118-1.5

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION TENUE LE 21 OCTOBRE 2010 À 16 H

CONSIDÉRANT qu'une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil d'agglomération au plus tard la veille de la présente séance;

Il est proposé d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'agglomération tenue le 21 octobre 2010 à 16 h tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA-101118-1.6

ADJUDICATION DU CONTRAT APP-10-139 (ÉQ-10-10) POUR LA FOURNITURE DE HUIT VÉHICULES FORD FUSION POUR LE SERVICE DE POLICE (SE-2010-1497)

Il est proposé d'adjuger le contrat APP-10-139 (ÉQ-10-10) pour la fourniture de huit véhicules neufs de marque Ford, modèle Fusion, année 2011, pour le Service de police, au plus bas soumissionnaire conforme, P.E. Boisvert Auto Ltée, pour les prix unitaires soumis et pour un montant estimé à 184 673,23 \$, taxes comprises, et selon les termes et conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA-101118-1.7

DÉPÔT DES PROCÈS-VERBAUX DES SESSIONS RÉGULIÈRES DU COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE DE LA VILLE TENUES LES 10 JUIN 2010 ET 8 JUILLET 2010 (SE-2010-1499)

Il est procédé au dépôt des procès-verbaux des sessions régulières du comité consultatif agricole de la ville tenues les 10 juin 2010 et 8 juillet 2010.

CA-101118-1.8

DÉSIGNATION DES PRÉSIDENTS ET VICE-PRÉSIDENTS DES COMMISSIONS DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION REPRÉSENTANT LA MUNICIPALITÉ CENTRALE POUR L'ANNÉE 2011 (SE-2010-1527)

Il est proposé :

1° de désigner, pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2011, les membres du conseil ordinaire de la Ville de Longueuil suivants aux postes mentionnés à leur égard :

- a) Mme Lorraine Guay Boivin, présidente de la Commission de l'environnement et de l'aménagement;
- b) Mme Monique Brisson, présidente de la Commission de l'habitation et du logement social;
- c) Mme Sylvie Parent, vice-présidente de la Commission du budget, des finances et de l'administration;
- d) Mme Suzanne Lachance, vice-présidente de la Commission de la sécurité publique;

2° de désigner, pour la période du 1^{er} juillet 2011 au 31 décembre 2011, les membres du conseil ordinaire de la Ville de Longueuil suivants aux postes mentionnés à leur égard :

- a) Mme Sylvie Parent, présidente de la Commission du budget, des finances et de l'administration;
- b) Mme Suzanne Lachance, présidente de la Commission de la sécurité publique;
- c) Mme Lorraine Guay Boivin, vice-présidente de la Commission de l'environnement et de l'aménagement;
- d) Mme Monique Brisson, vice-présidente de la Commission de l'habitation et du logement social.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA-101118-1.9

DÉSIGNATION DES PRÉSIDENTS ET VICE-PRÉSIDENTS DES COMMISSIONS DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION REPRÉSENTANT LES MUNICIPALITÉS RECONSTITUÉES POUR L'ANNÉE 2011 (SE-2010-1527)

Il est proposé :

1° de désigner, pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2011, les personnes suivantes aux postes mentionnés à leur égard :

- a) M. Dominic Lévesque, conseiller de la Ville de Boucherville, président de la Commission du budget, des finances et de l'administration;
- b) M. Serge Séguin, conseiller de la Ville de Brossard, président de la Commission de la sécurité publique;
- c) Mme Thérèse Hudon, conseillère de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville, vice-présidente de la Commission de l'environnement et de l'aménagement;
- d) M. François Boissy, conseiller de la Ville de Saint-Lambert, vice-président de la Commission de l'habitation et du logement social;

2° de désigner, pour la période du 1^{er} juillet 2011 au 31 décembre 2011, les personnes suivantes aux postes mentionnés à leur égard :

- a) Mme Thérèse Hudon, conseillère de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville, présidente de la Commission de l'environnement et de l'aménagement;
- b) M. François Boissy, conseiller de la Ville de Saint-Lambert, président de la Commission de l'habitation et du logement social;
- c) M. Dominic Lévesque, conseiller de la Ville de Boucherville, vice-président de la Commission du budget, des finances et de l'administration;

d) M. Serge Séguin, conseiller de la Ville de Brossard, vice-président de la Commission de la sécurité publique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA-101118-1.10

APPROBATION D'UNE CONVENTION À INTERVENIR ENTRE LA VILLE DE LONGUEUIL ET RAM CANADA INC. CONCERNANT LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'APPAREILS CAPTIFS SUR DES VÉHICULES DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE (SE-2010-1576)

Il est proposé d'approuver la convention à intervenir entre la Ville de Longueuil et RAM Canada Inc. concernant la fourniture et l'installation gratuite de trente appareils captifs de clé RAM avec la clé Abloy sur des véhicules du Service de sécurité incendie, pour une période de 5 ans à compter de sa signature.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA-101118-1.11

APPROBATION D'UNE ENTENTE INTERMUNICIPALE À INTERVENIR ENTRE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-PHILIPPE ET LA VILLE DE LONGUEUIL CONCERNANT L'ENTRAIDE MUTUELLE ENTRE CES DEUX MUNICIPALITÉS EN MATIÈRE DE PROTECTION INCENDIE (SE-2010-1577)

Il est proposé d'approuver l'entente intermunicipale à intervenir entre la municipalité de Saint-Philippe et la Ville de Longueuil concernant l'entraide mutuelle entre ces deux municipalités en matière de protection incendie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA-101118-1.12

APPUI À LA DEMANDE D'UTILISATION À DES FINS AUTRES QUE L'AGRICULTURE DU LOT 1 912 715, DÉPOSÉE À LA COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC (SE-2010-1592)

Considérant que le lot 1 912 715 se situe à l'intérieur de la zone agricole permanente de l'agglomération de Longueuil (Ville de Boucherville);

Considérant que la superficie du lot est insuffisante pour la culture et que le terrain a fait l'objet de remblai en 2009;

Considérant que la demande est conforme aux dispositions réglementaires de la municipalité;

Considérant que la demande pour fins autres que l'agriculture n'aura pas d'impact négatif sur l'utilisation agricole des lots avoisinants;

Il est proposé d'appuyer la demande d'utilisation à des fins autres que l'agriculture du lot 1 912 715 situé dans la Ville de Boucherville et déposée à la Commission de protection du territoire agricole par Madame Claudette Perreault et Monsieur Sylvain Milette, afin de construire un centre équestre et une résidence.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA-101118-1.13

DÉPÔT DE PROCÈS-VERBAUX DE RÉUNIONS DE COMMISSIONS PERMANENTES DU CONSEIL (SE-2010-1595)

Il est proposé de procéder au dépôt des procès-verbaux des réunions suivantes :

- 1° réunions de la Commission de l'environnement et de l'aménagement des 7 juin 2010 à 19 h, 8 juin 2010 à 16 h 30, 9 juin 2010 à 13 h 30, 16 juin 2010 à 19 h et 1^{er} septembre 2010 à 16 h;
- 2° réunion de la Commission du budget, des finances et de l'administration du 30 août 2010 à 13 h 30;
- 3° réunion de la Commission de la sécurité publique du 8 septembre 2010 à 13 h 30;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA-101118-1.14

APPROBATION D'UN PROTOCOLE D'ENTENTE À INTERVENIR ENTRE LA VILLE ET LA COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL CONCERNANT LA RÉALISATION D'UN MANDAT DANS LE CADRE DU PLAN MÉTROPOLITAIN D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT (SE-2010-1621)

Il est proposé :

- 1° d'approuver le protocole d'entente à intervenir entre la Ville et la Communauté métropolitaine de Montréal concernant la réalisation d'un mandat dans le cadre du Plan métropolitain d'aménagement et de développement;
- 2° d'autoriser la directrice du développement durable et planification du territoire à signer ce protocole et de prescrire qu'il ne requiert pas la signature du greffier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA-101118-1.15

ÉTABLISSEMENT DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION POUR L'ANNÉE 2011 (SE-2010-1650)

Il est proposé de tenir les séances ordinaires du conseil d'agglomération, pour l'année 2011, aux jours suivants, à compter de 16 h :

- 1° 27 janvier;
- 2° 24 février;
- 3° 24 mars;
- 4° 21 avril;
- 5° 19 mai;
- 6° 16 juin;
- 7° 7 juillet;
- 8° 25 août;
- 9° 22 septembre;

- 10° 20 octobre;
- 11° 17 novembre;
- 12° 15 décembre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA-101118-1.16

DEMANDES AU GOUVERNEMENT CONCERNANT L'EXPLORATION ET L'EXPLOITATION DES GAZ DE SCHISTE

CONSIDÉRANT que l'article 246 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* a pour effet de rendre inapte les municipalités, en regard des activités d'extraction minière, gazière et pétrolière, à encadrer l'industrie par les règles d'urbanisme et d'aménagement usuellement applicables pour les autres types d'industries;

CONSIDÉRANT que l'article 246 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* accorde préséance aux droits miniers sur tous les pouvoirs conférés aux instances municipales;

CONSIDÉRANT que les entreprises de ce secteur d'activités n'ont aucune obligation d'informer et de consulter les instances municipales;

CONSIDÉRANT qu'il plane beaucoup d'incertitude autour des eaux utilisées pour la fracturation du schiste et aussi sur les substances contenues dans ces mêmes eaux et que personne au Québec ne peut prétendre qu'il n'y a aucun risque pour la santé publique dans leur traitement;

CONSIDÉRANT que la Ville de Longueuil, dans ses compétences d'agglomération, doit s'assurer que l'approvisionnement en eau soit maintenu afin d'être en mesure de répondre à la demande domestique d'abord, et de l'ensemble des secteurs commerciaux et industriels du territoire de l'agglomération de Longueuil;

CONSIDÉRANT que l'approvisionnement en eau est au coeur même de la mission de l'agglomération;

CONSIDÉRANT que parmi les nuisances associées aux activités d'exploration et d'exploitation gazière le bruit généré risque d'avoir un effet néfaste sur la santé;

Il est proposé :

1° d'exiger la suppression de l'article 246 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*;

2° de refuser de traiter les eaux usées provenant de la fracturation du schiste tant que la Ville n'aura pas la certitude que le traitement des eaux de fracturation est sans menace pour l'environnement et sans risque pour sa population;

3° de refuser d'approvisionner en eau potable les entreprises de ce secteur d'activité puisque la Ville doit satisfaire d'abord à la demande de sa population et ne possède pas la capacité de traitement excédentaire requise par cette industrie;

4° d'exiger toute l'information pertinente sur la problématique du bruit;

5° de demander, pour minimiser l'impact des nuisances sonores, que des normes de mitigation telles les distances séparatrices soient exigées;

6° de demander au gouvernement d'encadrer rigoureusement toutes les activités d'exploration et d'exploitation des gaz de schiste afin de limiter les effets nuisibles sur la qualité de vie des citoyens, et cela, dans une perspective d'acceptabilité sociale de cette activité et d'imposer un moratoire en attendant un tel encadrement;

7° de demander au gouvernement de compenser les municipalités pour tout manque à gagner qu'elles auront à subir par cette industrie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA-101118-2

PÉRIODE D'INTERVENTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL

Il est tenu une période au cours de laquelle les membres du conseil interviennent à tour de rôle.

CA-101118-3

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé de lever la séance, il est 16 h 17.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le greffier,

La présidente d'assemblée,

Daniel Carrier

Monique Brisson